



Baptisé.e.s du Grand Paris



Réseaux du Parvis



Saint-Merry Hors-les-Murs

Communiqué

Paris 15 avril 2024

Synode sur la synodalité : vers octobre 2024 - 40 propositions

Trois groupements (Baptisé.e.s du Grand Paris, Réseaux du Parvis, Saint-Merry Hors-les-Murs) présentent - dans un esprit vigilant et constructif - une contribution commune, soulignant quelques aspects d'une Église synodale en mission et formulant 40 propositions.

Les groupements signataires insistent spécialement sur :

- A. l'écoute de ce que nous dit le monde
- B. la participation de toutes et tous à la vie de l'Église.
- C. la révision en profondeur de l'architecture des ministères

Les signataires regrettent que la question du diaconat féminin ait été écartée des prochains débats et espèrent, qu'après les études souhaitées, elle sera rapidement examinée.

Parmi 40 propositions, les signataires souhaitent en souligner 10 afin que concernant :

A. l'écoute du monde :

- 1) soient institués, dans les diverses instances ecclésiales, des moyens permettant la participation et l'écoute des personnes les plus pauvres et fragiles

B. la participation de toutes et tous à la vie de l'Église :

- 2) soit convoquée, après la session d'octobre, une assemblée synodale dans tous les diocèses de l'Église qui est en France
- 3) soit créé un Observatoire diocésain permanent de la pratique synodale
- 4) soit désignée dans chaque diocèse une personne chargée de veiller à la parité effective femmes-hommes
- 5) soit mise en œuvre la réforme en profondeur du Conseil paroissial des affaires économiques, financières et immobilières, dans l'esprit d'une vraie coresponsabilité laïcs-curé
- 6) soit repensée la célébration eucharistique afin que celle-ci, présidée par le prêtre, soit vraiment la célébration de toute l'assemblée
- 7) soit menée la réécriture du langage liturgique afin de le rendre accessible à tous et toutes

C. les ministères :

- 8) soit organisée, avant la désignation de l'évêque et du curé, une vraie consultation de l'ensemble du « Peuple de Dieu »
- 9) soient institués des ministères particuliers, de la parole, l'accompagnement, l'approfondissement spirituel,... confiés pour une durée limitée à des femmes comme à des hommes
- 10) soit instaurée une pratique de reddition de comptes et d'évaluation lors de l'achèvement de chaque mission confiée dans l'Église

Documents joints

Contribution commune en vue de la deuxième session du Synode (12 pages)

Actions précises et propositions (6 fiches)

Contacts

Saint-Merry Hors-les-Murs
Guy Aurenche, porte-parole
guy@auranche.com
06 08 62 72 53

Baptisé.e.s du Grand Paris
Claudine Bénard
bgp.accueil@gmail.com

Réseaux du Parvis
Georges Heichelbech
georges.heichelbech@wanadoo.fr